



Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA présente sa contribution à la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement

[A](#) [1] [+A](#) [1]



## **La HACA présente sa contribution à la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement**

05 fév 2020

La Commission Spéciale sur le Modèle de Développement, présidée par M. Chakib Benmoussa, a reçu le 05 février 2020 à son siège à Rabat, une délégation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle conduite par sa présidente Mme Latifa Akharbach dans le cadre de l'approche participative et inclusive adoptée par la Commission à travers une série de réunions d'écoute aux institutions et forces vives de la nation.

Présentant le rôle et les contributions des médias audiovisuels dans le nouveau modèle de développement du Maroc, Mme Akharbach a indiqué que la HACA appelle à la mise à niveau du pôle audiovisuel public de point de vue économique et professionnel, pour répondre aux attentes du citoyen marocain dans ce domaine.

Elle a également souligné la nécessité d'améliorer la qualité des contenus médiatiques pour relever le défi de la concurrence que doit affronter aussi bien le pôle public que le secteur privé de l'audiovisuel marocain, mettant en avant la relation étroite entre le système médiatique et les questions de développement, du changement sociétal et de la consécration du choix démocratique.

D'autre part, la HACA considère l'expérience des chaînes télévisées et stations de radio privées

comme une étape importante en ce qu'elle a permis au Maroc de « libérer la parole, favoriser l'accès à l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion et mettre à la disposition du citoyen marocain un contenu diversifié » a relevé Mme Akharbach, appelant les médias, publics et privés, à renforcer la place de la culture dans l'offre de contenus médiatiques nationale car « la culture fédère, renforce la cohésion sociale et aide à interpréter et décrypter la complexité du monde ».

La délégation de la HACA était également composée de Mme Narjis Rerhaye, M. Ali Bakkali Hassani, Mme Fatima Baroudi, et Mme Badia Erradi, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, ainsi que M. Benaïssa Asloun le Directeur Général de la HACA.

---

#### **Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>